

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES






REGION POITOU-CHARENTES
Bulletin technique n° 24 du 31 Août 2000- 1 page

COLZA : Stade A à B1

Les premiers colza semés sont en cours de levée ; parfois irrégulièrement mais les dernières pluies devraient homogénéiser la levée.

Pour l'instant, aucun ravageur n'est observé. Tout traitement est actuellement inutile.

POIS

Aphanomycès

La menace s'étend.

Depuis 1993, *Aphanomycès euteiches* est devenu un parasite majeur du pois dans certaines zones de production (Seine et Marne, Eure et Loir, Eure, Aisne...). Chaque année, on constate l'apparition de nouveaux cas dans différentes régions (8 nouveaux départements atteints en 99).

La région est concernée ; en effet, des analyses sur les plantes se sont révélées **positives** cette année, notamment dans la Vienne.

Quelques rappels

Ce champignon présent dans le sol, provoque le développement de nécroses racinaires et un jaunissement prématuré des plantes. Les **attaques précoces** (avant la floraison) sont **très pénalisantes**, le rendement des zones atteintes ne dépassant guère les 10-20 quintaux/ha. L'humidité des parcelles est nécessaire pour la contamination. On ne sait pas expliquer les raisons de la présence ou non du champignon. Si le retour fréquent des pois dans la rotation est un facteur de risque, on a chaque année, des cas de parcelles touchées n'ayant jamais reçu de pois. A court terme, il n'y a pas de solutions efficaces à attendre, tant du point de vue des traitements de semences que de celui des variétés tolérantes.

Le seul outil dont on dispose à l'heure actuelle est le **test prédictif,** en laboratoire, de la présence ou non du champignon dans le sol. Il présente un intérêt :

- dans des zones déjà touchées sur des parcelles non encore testées ;
- dans les zones nouvellement touchées ou non encore concernées pour des parcelles présentant des risques (retour fréquent du pois, jaunissements déjà observés, parcelles humides...).

Où envoyer l'échantillon ?

L.N.P.V.
Unité de Flore Pathogène des Sols
93 rue de Curambourg
45404 FLEURY LES AUBRAIS Cédex

☎ 02.38.22.11.11
🖷 02.38.84.19.79

Téléphoner avant l'envoi des échantillons :

Coût : 225,00 F.
Délai : 6 semaines environ

Interprétation

Si le test est positif, il est déconseillé de semer du pois dans la parcelle. Le champignon a de grandes chances de se développer. Si le test est négatif, il peut toutefois y avoir des cas où le champignon soit présent dans la parcelle, mais que l'échantillonnage a été effectué à côté de la zone infestée (petits ronds très souvent). Dans ces situations, le risque d'avoir une forte perte de rendement est assez faible.

POIS
Aphanomycès
La menace s'étend

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470